

La FSU Nouvelle-Aquitaine a été reçue en délégation par Matthieu LAHAYE conseiller aux Affaires Pédagogiques du Ministre de l'Éducation nationale et des représentants locaux, du CNED et du réseau CANOPE en marge de la visite du ministre J.M. Blanquer au CNED de Poitiers. Était présent pour la FSU, les secrétaires académiques de Poitiers du Snasub-FSU, du Snes-FSU, du SNEP-FSU, le coordonnateur académique du Snuipp-Fsu et un co-secrétaire du CFR Fsu de Nouvelle-Aquitaine adhérent au Snetap-FSU.

Compte rendu des échanges :

Une visite opportuniste dans des services malmenés

Alors que plusieurs militant.es qui s'étaient rapidement mobilisé.es à l'annonce de la venue du ministre manifestaient devant les bâtiments, la délégation a rappelé le contexte large de mobilisation des fonctionnaires et plus particulièrement des personnel.les de l'éducation dans lequel se plaçait ce déplacement ministériel, qui avait pour objet mettre en avant le CNED dans le dispositif « ma classe à la maison ».

La FSU dénonce l'opportunisme de cette visite au Cned de Poitiers dont les personnels étaient mobilisés contre les réductions budgétaires et les externalisations de certaines activités en novembre 2019 et dont les réformes en cours déstructurent fortement le fonctionnement. La FSU rappelle que le service public de formation à distance (Cned et CRPF pour l'enseignement agricole) remplit une mission irremplaçable de formation et d'accès aux diplômes et aux qualifications auprès de milliers de jeunes et d'adultes empêchés de suivre un enseignement présentiel, et cela indépendamment des condition exceptionnelles actuelles liées au coronavirus. Elle réaffirme que ces services doivent être soutenu de manière pérenne par une réelle volonté politique se traduisant budgétairement alors même que le conseiller a refusé de répondre à nos interrogations sur les baisses de financement du Cned et du réseau Canopé.

Canopé

La délégation a aussi insisté sur la situation des collègues de Canopé. Nous avons souligné qu'il fallait une communication claire et précise. Le directeur général adjoint de Canopé a confirmé qu'un état de la situation serait établi au mois de mai 2020. En effet le transfert d'autorité que nous appelons démantèlement va avoir des conséquences sur les conditions de travail des collègues, mais quand nous avons demandé combien de collègues seraient réellement impactés par cette réforme, nous n'avons eu aucune réponse.

CNED

L'inquiétude sur l'externalisation du CRC (centre d'appel des conseillers de formation) a mis en évidence le recours à une entreprise privée pour assurer un service public, mais on ne parle pas de "privatisation" nous rappelle la DRH du CNED. Sauf que les collègues directement impactés par ce dispositif ont largement démenti le bien-fondé de ce système.

Mouvement des E3C et des retraites

La FSU a rappelé aussi la forte opposition à la réforme des retraites, ainsi qu'aux E3C et ses représentants ont dénoncé les procédures disciplinaires en cours dans l'académie qui s'instruisent plus avec une présomption de culpabilité qu'une présomption d'innocence. Alors que la réponse ministérielle rhétorique sur le niveau de retraite et la rémunération des enseignants est toujours aussi insuffisante, le conseiller reconnaît la nécessaire « évolution » des E3C et notamment la simplification de ceux-ci sans donner de solution pour s'assurer de l'égalité de traitement des élèves qui sont, de fait, « mis en concurrence » par Parcoursup.

3 points spécifique EPS :

- Réforme du lycée et sport scolaire : La demande de préservation du mercredi après-midi pour le Sport Scolaire et les rencontres UNSS. La montée en charge des spécialités en terminale ne doit pas fragiliser les Association Sportives.

- La fragilisation annoncée des options EPS du fait de la concurrence entre les disciplines des choix de spécialités et des options à plus fort coefficient ou servant à un « profilage » pour parcoursup. Le SNEP-Poitiers a demandé la mise en place d'une Spécialité EPS, et s'est porté volontaire pour que l'Académie de Poitiers, qui est « la plus sportive » des 3 académies de Nouvelle-Aquitaine avec 40% des dispositifs sections sportives, options, taux de licenciés UNSS, nombre d'étudiants en STAPS, soit une des 5 académies pilotes pour la mise en place de cette Spécialité EPS, si importante pour la poursuite d'étude de nos élèves en STAPS.

Le Conseiller du ministre nous a affirmé que cette idée était à l'étude et qu'une mise en œuvre expérimentale d'une Spécialité EPS pourrait être étudiée pour la rentrée 2022, lorsque la Réforme du Lycée, pour l'instant en phase de construction, serait « stabilisé ». Le cadre « modulaire » de la réforme permet de l'envisager, mais une nouvelle spécialité nécessitera une adaptation des Emplois du temps, ce qui est prématuré pour l'instant.

Baisse de DGH et premières conséquences de la réforme du BAC

La délégation a ensuite interrogé le conseiller sur les baisses importantes de dgh dans les établissements du secondaire de l'académie de Poitiers et plus généralement de la Nouvelle Aquitaine et le recours aux heures supplémentaires pour assurer le fonctionnement des collèges qui auront des conséquences sur les conditions de travail et à terme sur la qualité du service d'enseignement dans les territoires. La FSU voit dans ces réductions le résultat l'une des finalités non affichées des réformes des lycées engagées par ce gouvernement. La FSU a aussi insisté sur conséquences de cette réforme parmi lesquelles la difficulté a recruté des spécialités comme les sciences de l'ingénieur et des formations technologiques hors tertiaires qui entraîneront une perte de diversité des choix de formations par les familles. Sujet qui inquiète aussi le ministère puisqu'une communication va être engagée.

Revalorisation des salaires

M. Lahaye a bien confirmé que la phase 1 pour la revalorisation des salaires était en marche et que tous les personnels de l'éducation nationale en bénéficieraient sans oublier les personnels administratifs.

Le personnel administratif

Nous avons rappelé que les collègues administratifs sont par moment les "oubliés de l'éducation nationale". Qu'il faut bien en considération qu'en tant qu'ossature de l'éducation nationale, nous soyons aussi impactés que les professeurs par les réformes des lycées généraux et professionnels et qu'il est important de prévoir l'accompagnement des collègues dans les EPLE. Quant aux collègues dans les services académiques, l'inquiétude est importante suite à la réforme territoriale qui s'est mis en place et au transfert du BOP 214 sous la compétence du rectorat de la région académique.

La carrière des femmes dans l'administration de l'éducation nationale

La FSU a rappelé la difficulté d'évolution des femmes dans les carrières administratives. Pour des raisons sociétales, familiales ou culturelles, il est important de poser une véritable réflexion soit menée afin d'établir des pistes concrètes soient mises en place dans l'accompagnement des femmes dans leur évolution de carrière.

La prise en compte de l'enseignement agricole

la Fsu a demandé que soit mieux pris en compte les établissements agricoles publics et les enseignants du ministère de l'agriculture dans les dispositifs d'évaluations et de continuités pédagogiques proposés par l'éducation nationale afin que les élèves des classes de 4ième, 3ième et de bac généraux et technologiques de ces établissements bénéficient des mêmes possibilités qu'à l'éducation nationale.

Travail collectif empêché

La FSU a rappelé qu'à tous les niveaux d'enseignement, le travail collectif avec des professionnels de différents secteurs (éducation, santé, social ...) devenus indispensables face aux défis que rencontre l'école aujourd'hui est de plus en plus empêché. Manque de personnel.les, manque de temps dédiés à la concertation ou ajout de nouvelles missions qui ne cessent de s'accumuler, dégradent chaque jour un peu plus les conditions de travail des personnel.les et donc les conditions de scolarisation des élèves. De plus, des réformes comme celles liées à l'école inclusive (fermetures de places en IME ou EREA, baisse des missions des CMPP ...) qui arrivent de façon injonctive, brutales et non compensées, ont été dénoncées par la FSU.